



DOSSIER DE RENTREE 2010

vice-rectorat
Nouvelle-Calédonie



1°/ LA LETTRE DE RENTRÉE DU VICE- RECTEUR

2010 : Vers le projet éducatif Calédonien

L'année 2009 aura vu le parlement français s'engager vers le transfert de compétences de l'enseignement du 2nd degré à la Nouvelle-Calédonie par une adaptation de la loi organique de 1999 et le congrès de la Nouvelle-Calédonie accepter à l'unanimité ce transfert.

Ces engagements politiques illustrent bien la volonté de tous les acteurs de l'Education d'agir pour que tous les enfants calédoniens deviennent « citoyens du monde ». Ils confirment la confiance de ces mêmes acteurs dans l'éducation des enfants. Nous avons en Calédonie, en plus de notre noble mission d'éducation, la responsabilité et - même si nous ne sommes pas les seuls - de construire le destin commun prévu dans l'accord de Nouméa. A nous de nous en montrer dignes.

C'est le sens de notre engagement dans le service public de l'Education Nationale : travailler ensemble, définir les objectifs, identifier les compétences de chacun, en un mot : construire l'avenir.

La tâche est immense, mais elle est exaltante. Nous l'accomplirons en respectant trois principes fondamentaux : le maintien de la qualité, le respect de la diversité et le développement dans l'équité.

1/ MAINTIEN DE LA QUALITE

Il passe prioritairement par le maintien des diplômes nationaux. Les résultats obtenus au DNB et aux différents baccalauréats ont certes déjà beaucoup progressé, mais nous restons encore derrière la moyenne métropolitaine. Nous sommes donc sur la bonne voie, mais devons maintenir nos efforts. L'augmentation des bacheliers (1975 en 2008, 2151 en 2009), illustre bien la progression de la qualité des élèves et vient couronner le travail de toute une année des enseignants et de tout l'encadrement des lycées.

Nos efforts en 2010 seront dans la continuité de ceux de 2009 :

- la mise en place des « bac pro 3 ans » avec développement de solutions pédagogiques nouvelles de niveau V,
- l'augmentation du flux d'élèves dans le post bac : ouverture de BTS, d'une classe préparatoire HEC et de prépa Science Po.

2/ RESPECT DE LA DIVERSITE

Il n'y a pas deux élèves identiques.

Nous devons, dans un souci d'équité, permettre à chacune et à chacun de construire sa personnalité, de s'insérer dans la société Calédonienne d'aujourd'hui et de préparer celle de demain : du Nord au Sud, d'Est en Ouest, de la Grande Terre aux Iles.

Cet enjeu citoyen concerne prioritairement les collèges, publics et privés.

Le Ministre de l'Education Nationale généralise, avec des solutions diverses la possibilité d'assurer un accompagnement éducatif dans les collèges et les lycées.

Nous continuerons :

- de mettre en place une aide aux devoirs pour les collégiens qui en ont besoin
- de renforcer les liens avec les adultes, notamment dans le monde du sport et dans celui de la culture.

En ce qui concerne les lycées, nous mettrons en place l'accompagnement personnalisé dans la voie professionnelle et en 2011 dans les voies générales et technologiques.

Nous sommes là au cœur de notre mission d'éducateur aux côtés des parents et de la société civile. Il n'y aura pas un modèle unique pour la Calédonie, mais des projets construits, individualisés, au plus près des besoins des élèves, respectant leur diversité.

Le respect de la diversité passe aussi par l'amélioration de l'orientation de chaque élève qui doit pouvoir construire son parcours personnel pour répondre à ses aspirations, sa motivation et ses compétences : à cet effet, les élèves de 3^{ème} en collège, de 1^{ère} et de terminale en LEGT, et les élèves de lycée professionnel bénéficieront d'entretiens personnalisés pour leur permettre d'élaborer leur projet d'orientation.

3/ EQUITE ET DEVELOPPEMENT

Nous engagerons aussi une politique de gestion prévisionnelle des besoins pour permettre au plus grand nombre de Maîtres Auxiliaires de préparer les concours de titularisation dans les meilleures conditions possibles.

La diversification et le développement de l'offre de formation seront conduites sur toute la Calédonie avec des perspectives nouvelles sur le Mont-Dore et Pouembout, dans le cadre du transfert de compétences.

Le pilotage académique des établissements sera renforcé, avec développement de la politique de bassin.

Il s'agit donc bien là du fil directeur de notre action en 2010, comment l'Education Nationale et les instances de la Nouvelle-Calédonie pourront construire le destin commun.

Tâche lourde, mais ô combien exaltante.

Ives MELET



Vice-Recteur